FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Appel à manifestation d'intérêt
Analyse des Pratiques Professionnelles

Contexte

La Fondation de Nice reconnue d'utilité publique refuse la fatalité de l'exclusion depuis plus d'un siècle. Nos équipes accompagnent les publics les plus vulnérables, plus de 12 000 personnes chaque année, pour changer les représentations sur la pauvreté, expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

La Halte de nuit (Domaine d'activités Hébergement / Logement)

Depuis décembre 2004, la Fondation de Nice, subventionnée par l'Etat et la Ville de Nice, a ouvert la Halte de nuit Bruno Dubouloz (HDN), permettant ainsi à des personnes sans domicile de bénéficier, de manière inconditionnelle et gratuite, d'un lieu d'accueil pour la nuit. Ce dispositif, à utilité sociale forte, a évolué au cours du temps et depuis 2020, a diminué sa capacité d'accueil tout en faisant évoluer son accueil et ses prestations.

Les articles L345-2-2 et -3 du CASF stipulent que l'hébergement d'urgence doit offrir comme prestation le gîte, le couvert, l'hygiène et un accompagnement personnalisé. Le service public de la rue au logement, l'appel à manifestation d'intérêt de septembre 2020 pour l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans les accueils collectifs[1], le financement de l'humanisation des structures d'accueil d'urgence par l'ANAH (mars 2021), ont été autant de marqueurs des évolution attendues pour les lieux d'accueil du type de ceux de la HDN.

Le cadre général :

Par convention du 9 décembre 2004, le préfet des Alpes-Maritimes et l'Association du Patronage Saint Pierre/ACTES ont convenu de mettre en place une Halte de Nuit (HDN) durant l'hiver 2004-2005.

La HDN, ouverte toute la nuit, a pour mission l'accueil, l'écoute et l'orientation du public Sans Domicile Fixe. La HDN propose, outre une mise à l'abri temporaire, des prestations d'hygiène, un repas, un accès à des soins en lien avec les partenaires existants.

[1] Co-porté par la DIHAL et DIPLP.

Les prestations et objectifs de l'accompagnement :

La Halte de Nuit Bruno Dubouloz offre aux personnes sans logement, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation de durée.

Les personnes accueillies peuvent se restaurer, se laver, accéder à des soins de première nécessité et rencontrer une équipe accueillante, qui les écoute et les oriente si besoin.

La HDN est un lieu d'accueil à "bas seuil d'exigence" qui cherche à être au plus près des besoins des usagers. Elle est complémentaire des autres types d'hébergements d'urgence existants sur la ville de Nice.

La HDN est un lieu d'accueil, anonyme et sans jugement.

Les personnes seules ou en couple sont accueillies comme elles se présentent, à savoir avec leurs problèmes d'addictions (tabac, alcool, substances psychoactives), leurs problèmes psychiatriques, leur état de souffrance psychique, une hygiène parfois relative et aussi avec leur animal de compagnie.

Les personnes se présentent spontanément à la porte de la HDN, il n'est pas indispensable d'être orienté par un service partenaire ou un travailleur social.

Une priorité est donnée aux personnes les plus âgées et très vulnérables.

Une fois accueillies dans les locaux de la HDN, les personnes sont informées du règlement de fonctionnement qui se veut souple et adapté.

Les personnes en état d'ébriété, sous l'emprise de stupéfiants ainsi que les personnalités difficiles, sont accueillies dans la limite du gérable, ceci afin de s'adapter aux publics les plus marginalisés et désocialisés.

La disponibilité des personnels accueillants et le contexte de la nuit permettent, pour certaines personnes, de rompre l'isolement dans lequel elles se trouvent la journée, seules, livrées à elles-mêmes. Ce contexte, moins conventionnel que dans un bureau, peut permettre aux personnes d'évoquer leur histoire et leur parcours de vie et facilite la création d'une relation de confiance.

L'organisation de l'accompagnement :

La HDN est ouverte tous les soirs à partir de 17h, et jusqu'à 8h du matin.

Chaque personne qui entre doit s'inscrire de façon anonyme afin de permettre de renseigner les tableaux de bord à fournir à la DDETS. Elle reçoit un kit hygiène, des draps jetables, un plaid.

Les hommes et les femmes sont accueillies dans deux bâtiments distincts.

Au-delà de sa mission principale qui est la mise à l'abri, la HDN peut orienter et mettre en lien des personnes avec les différentes structures du dispositif social et sanitaire

Les personnes qui n'ont pas pu être accueillies, faute de place se voit proposer la possibilité d'un accueil à l'abri. Il leur est proposé un repas, des boissons chaudes, l'accès aux toilettes et aux douches, une couverture ou un duvet.

Objectifs de l'analyse des pratiques professionnelles

- Développer une capacité réflexive sur des situations professionnelles réelles permettant de se positionner dans une situation de travail complexe
- Mutualiser les savoirs, savoirs faire et savoirs être de l'équipe.
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité
- Se questionner et apprendre à travailler en intelligence collective
- Appréhender une meilleure communication et une harmonisation des pratiques en équipe

Afin de permettre à ses participants le développement d'une posture réflexive sur leur pratique professionnelle. Elle permet la reprise des situations professionnelles rencontrées et favorise :

- La prise de recul par rapport aux situations vécues difficilement,
- Le partage avec les collègues et la confrontation des pratiques,
- La compréhension de mécanismes à l'œuvre,
- La réflexion et la co-construction de compréhension plus aidantes et de pistes d'action alternatives,
- La mise en place de séances de régulation si nécessaire
- L'identification des compétences, des capacités, des expertises du professionnel et/ou de l'équipe de professionnels.

Responsabilités confiées

Le prestataire sera responsable de la préparation et de l'animation des temps d'accompagnements. L'intervenant(e) veillera à faciliter la parole et la circularité des échanges et à adapter ses contenus au contexte spécifique de la Halte de nuit afin de favoriser une dynamique de réflexion mutuelle et de coopération.

Conditions de réalisation

Les locaux de la HDN sont situés au 3 Rue Balatchano 06300 Nice. La Fondation de Nice organisera la mise à disposition d'une salle sur ses sites pour ces accompagnements.
Prévoir une **séance bimestrielle** sur la base d'un groupe de 8/10 professionnels sur 10 mois par an.

Début de la prestation : Mois de Mai

Candidatures :

La sélection du prestataire se fera sur la base d'une proposition écrite incluant un budget, à retourner pour **le 10 avril 2024 au plus tard.**
Un entretien pourra être organisé avec le chef de service, le responsable d'activité ainsi qu'un membre de l'équipe.

Merci d'adresser les propositions de formation aux adresses suivantes :
Alexandre Richon – Responsable d'activité : a.richon@fondationdenice.org

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

VILLE DE NICE

AGRÉMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

La Fondation de Nice Patronnage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.